

**Divergence et Convergence Entre l'arabe, le français et le Bedja**  
**Une Etude Contrastive**  
*Divergence and Convergence between Arabic, French and Bedja: A*  
*Contrastive Study*

**Rizig Fadlallah Nimir**  
**sudan**

Université d'Oran 2 Mohamed  
 Ben Ahmed- Faculté des langues

*Email-Nimir 45@yahoo.com*

*Email*

الاستلام: 2023/04/24      القبول: 2023/05/11  
 النشر: 2023/05/31

### **Résumé**

Cet article présente une étude comparative sur les différences et similitudes entre le système phonétique du français, du bedja, et de l'arabe. L'objectif de cette étude est d'identifier les sons distinctifs de chaque système phonétique afin de faciliter l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) pour les apprenants dont les langues maternelles sont le bedja et l'arabe. Pour ce faire, nous utiliserons l'analyse contrastive de ces trois langues dans le domaine de la phonétique. Une question se pose : quel rôle la langue maternelle peut-elle jouer dans l'apprentissage du français ? Nous tenterons d'apporter des réponses à cette question tout au long de cette étude. Les résultats obtenus de cette analyse montrent qu'il existe une grande divergence phonologique entre ces langues. Par conséquent, cette étude recommande aux enseignants au Soudan d'appliquer les méthodes de correction phonétique nécessaires en classe de FLE.

**Mots Clés :** langue maternelle, divergence, convergence, phonétique, apprenants

### **Abstract**

This article presents a comparative study on the differences and similarities between the phonetic systems of French, Bidja, and Arabic. The objective of this study is to identify the distinctive sounds of each phonetic system in order to facilitate the learning of French as a foreign language (FLE) for learners whose native languages are Bedja and Arabic. To do this, we will use contrastive analysis of these three languages in the domain of phonetics. One question arises: what role can the native language play in learning French? We will attempt to provide answers to this question throughout this study. The results obtained from this analysis show that there is a great phonological divergence between these languages. Therefore, this study recommends that teachers in Sudan apply the necessary phonetic correction methods in FLE classes

**Key Words:** mother tongue, divergence, convergence, phonetic, learners

---

\* Auteur correspondant

### **Introduction :**

En raison de l'ouverture croissante à l'échelle mondiale, du développement technologique et de l'essor de la culture mondiale, l'enseignement des langues étrangères est devenu un enjeu majeur de notre temps. Toutefois, il est incontestable que l'apprentissage d'une langue étrangère est une entreprise complexe, influencée par divers facteurs, notamment l'impact du plurilinguisme et l'hétérogénéité linguistique. Cette étude aborde le rôle crucial que joue le plurilinguisme dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En outre, elle se penche sur la structure linguistique complexe de trois langues distinctes. L'arabe, langue maternelle de la majorité des Soudanais, côtoie le bidja, langue autochtone de la région de la Mer Rouge à l'est du Soudan, tandis que le français est la langue étrangère à assimiler. Cette juxtaposition de langues diverses engendre une complexité linguistique qui nécessite une maîtrise accrue de l'acquisition des langues étrangères pour les apprenants.

Le présent article s'attache à une étude rigoureuse des caractéristiques acoustiques et phonémiques de trois langues distinctes, dans le but d'identifier les similitudes et les différences inhérentes aux inventaires de sons, à la fréquence fondamentale, à la durée et à l'intensité des phonèmes qui leur sont propre. L'analyse contrastive des langues française, arabe et bidja sera donc effectuée en vue de mettre en lumière les divergences phonologiques qui les caractérisent, notamment en ce qui concerne la prononciation des consonnes et des phonèmes spécifiques à chacune d'elles. Les interrogations suivantes seront à cet effet soulevées :

Dans quelle mesure les systèmes phonologiques de ces trois langues divergent-ils, et de quelle manière ces divergences influencent-elles la prononciation du français et Comment les caractéristiques phonologiques de ces langues se comparent-elles en termes d'organisation articulatoire ?

Ces interrogations présentent des enjeux de taille pour l'appréhension, l'analyse et l'utilisation de la langue française. En fin de compte, l'objectif ultime de cette étude réside dans sa contribution à l'enseignement et à l'apprentissage du français chez les

apprenants soudanais à l'Etat de la Mer Rouge, en offrant une meilleure compréhension des différences de prononciation entre les langues examinées.

### **I. La notion de langue en linguistique : une exploitation multiple :**

Les êtres humains manifestent un instinctuel besoin de communication et de socialisation avec leurs semblables, ce qui est accompli par le biais de l'outil de communication qu'est la langue. Selon Ferdinand de Saussure cité par Dubois J., 1973 «La langue est considérée comme un système de relations ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres, dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient» (Dubois J., 1973, p : 276). Il convient de noter que chaque communauté possède sa propre langue, même si certaines sont en train de perdre leur prédominance linguistique dans leur région ou leur pays. Les langues sont un élément crucial de l'identité culturelle d'une communauté, car elles véhiculent des valeurs, des croyances, des traditions et une histoire unique. En effet, les langues sont des moyens de communication essentiels qui permettent aux membres d'une communauté de se comprendre, de s'exprimer et de se connecter entre eux. De plus, les langues reflètent la richesse et la diversité de la culture humaine en offrant des perspectives uniques sur le monde et en fournissant des cadres pour la compréhension et l'interprétation de l'expérience. Ainsi, la préservation des langues est non seulement importante pour les communautés concernées, mais également pour la compréhension et l'appréciation de la diversité culturelle dans le monde. Selon Gilles Siouffi et Van Raemdonck, (2012, p : 76), le concept de "langue" est utilisé de manière variée en linguistique et fait référence au système employé pour mettre en pratique le langage, qui est la capacité d'expression et de communication verbales chez les êtres humains. Chaque communauté ou groupe ethnique a sa propre langue, qui est caractérisée par un système phonétique, syntaxique et sémantique spécifique. Cette langue est communément appelée la langue maternelle, car elle est généralement apprise dès le plus jeune âge et fait partie intégrante de l'identité culturelle et personnelle de chaque individu appartenant à cette communauté. Selon le dictionnaire linguistique « on appelle langue maternelle la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage ». (Duboi j, 1973, p : 276). Il convient de souligner que la notion de langue maternelle unique n'est pas universelle. Il existe des situations où une personne peut avoir acquis deux langues maternelles dès sa tendre enfance. Par exemple, elle peut avoir grandi dans une famille bilingue où les parents utilisent deux langues

différentes, ou être née dans une région où plusieurs langues sont couramment parlées. Dans ces cas de figure, l'individu peut développer une maîtrise équivalente de deux langues maternelles distinctes. Cette complexité linguistique souligne la nécessité de considérer la diversité des contextes culturels et linguistiques dans lesquels les individus évoluent, afin de mieux comprendre leurs compétences linguistiques et leur développement linguistique précoce. Cette perspective suggère également que la notion de langue maternelle unique ne peut être considérée comme un critère absolu et universel pour décrire les compétences linguistiques d'un individu. Il est courant chez les Soudanais de parler deux langues au sein de leur famille, notamment la langue propre à leur groupe ethnique ainsi que l'arabe, qui est largement utilisé dans le pays. Par exemple, les Beja parlent le bidja, qui est leur langue maternelle, ainsi que l'arabe, qui est la langue véhiculaire du Soudan. Cette situation reflète la diversité linguistique et culturelle qui caractérise le pays, où de nombreuses langues et dialectes coexistent.

«On considère qu'il y a bilinguisme (ou plus généralement, multilinguisme), lorsqu'une personne est capable d'utiliser de deux (ou de plusieurs) systèmes linguistiques de manière égale, et sans qu'un système soit valorisé par rapport à l'autre. Ce peut être le cas d'un enfant dont les parents ont des langues différentes.» (Gilles Siouffi et Van Raemdonck, 2012, P : .97).

Il est important de souligner que le plurilinguisme peut également offrir de nombreux avantages, notamment en termes de développement cognitif et d'opportunités professionnelles. Les personnes qui parlent plusieurs langues ont souvent des compétences linguistiques et interculturelles supérieures, ce qui peut les aider dans leur vie professionnelle et personnelle.

Louis-Jean Calvet (2015, p : 17) a montré que le monde est caractérisé par le plurilinguisme, car il existe entre 6000 et 7000 langues différentes, réparties dans environ 200 pays. Bien que la répartition des langues ne soit pas aussi systématique (certains pays comportent moins de langues, d'autres en ont beaucoup plus), un calcul simple montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 langues par pays. Toutefois, les communautés linguistiques se côtoient et se superposent constamment en termes de langues, ce qui rend le monde effectivement plurilingue à chaque point de sa surface.

Le Soudan est considéré comme l'un des pays les plus riches en termes de langues et de cultures. En effet, dans chaque région, il existe une grande variété linguistique. Selon Youssef Al Khalifa et Saïd Hamid Hreiz (1984, p :8), il a été recensé environ 177 langues et dialectes régionaux jusqu'en 1984. Cette diversité linguistique est un véritable atout culturel pour le pays, mais elle peut aussi poser des défis en matière de communication interculturelle et d'éducation. Ainsi, la prise en compte de cette richesse linguistique dans la politique éducative et culturelle est cruciale pour assurer un développement équitable et durable de toutes les communautés linguistiques du Soudan. Les langues présentes au Soudan sont réparties en plusieurs familles linguistiques, comme cela est courant dans le domaine de la linguistique. Le célèbre linguiste américain J. Greenberg

(1966) a classé les langues africaines en quatre familles distinctes. Parmi ces familles, les plus pertinentes pour notre étude sont les langues afro-asiatiques, puisqu'elles englobent les deux langues qui nous intéressent : le bidja, appartenant à la famille couchitique, et l'arabe, qui est une langue sémitique. Cela montre la richesse et la diversité linguistique du Soudan, ainsi que l'importance de ces deux langues dans le contexte étudié. Il convient de souligner que la langue arabe au Soudan est en contact constant avec les langues locales. En effet, l'observation permet de constater que ces contacts ont des répercussions linguistiques telles que des interférences phonétiques, syntaxiques et lexicales, entre autres. Cette situation est due au plurilinguisme, tel que décrit par (Jean-Louis Calvet en. 2015, P : 17) En effet, le plurilinguisme implique que les langues sont en constante interaction, que ce soit au niveau individuel (dans le cas du bilinguisme ou de l'acquisition linguistique) ou dans le cadre de la communication.

Selon Abu Manga (2006, p : 23), la langue arabe est la langue maternelle de plus de la moitié de la population soudanaise, principalement dans la zone située autour de la confluence des deux Nils et s'étendant vers le sud jusqu'à la frontière sud de l'État de Sennar. En dehors de cette région, la langue arabe est utilisée comme langue seconde, dans les zones caractérisées par un chevauchement linguistique. Cela signifie que la langue arabe est largement répandue dans le pays et qu'elle joue un rôle important dans la vie quotidienne des Soudanais. En particulier, les personnes vivant dans la région du confluent des deux Nils ont une forte affinité avec la langue arabe, étant donné qu'elle est leur langue maternelle. Cependant, même dans les régions où elle est utilisée comme langue seconde, elle est considérée comme une langue importante pour la communication.

Le Bedja est la langue utilisée par la communauté des Bedja, une tribu ancienne dont le territoire s'étend le long de la côte ouest de la mer Rouge. Cette région commence au désert du Sud-Est de l'Égypte et traverse la partie orientale du Soudan, jusqu'à atteindre le nord de l'Érythrée. (Kamal Hamid Abdallah, 2015, P : 129). La communauté de Bedja englobe divers groupes ethniques. La communauté de Bedja est un amalgame de cultures, de traditions et de pratiques qui se fondent harmonieusement pour former une entité cohérente et dynamique. Cette diversité culturelle constitue une source de richesse et de créativité pour les membres de la communauté, tout en permettant de valoriser les spécificités et les particularités de chaque groupe ethnique. Les Beja sont constitués de plusieurs groupes ethniques, tels que les beja, les Bisharin, les Amarrar, etc.

«Le bedja (tu-beawie) est une langue de tradition orale dont les premiers témoignages remontent au début du XIXe .«Les locuteurs de bedja étaient au nombre d'environ 1 100 000 lors du recensement de 1998 au Soudan, où ils pratiquent la transhumance dans des territoires possédés collectivement» Ibid. » (Mohamed-Tahir Hamid Ahmed, 2011, P : 350),

Le Bidja est la seule langue couchitique du nord classée dans la famille afro-asiatique, qui comprend également d'autres langues telles que les langues couchitiques et sémitiques.

## **2. Etat des lieux du Français au Soudan :**

Le français est enseigné au Soudan depuis longtemps. Selon, Younes El Amin, 1979, P : 17, L'enseignement du français comme langue étrangère au Soudan, a été commencé au début des années 1960, lorsque la première section de français a été ouverte à la faculté des lettres de l'université de Khartoum en 1966».

Selon Younes El Amin (1979, P : 17), l'enseignement du français en tant que langue étrangère a été introduit au Soudan au début des années 1960, avec l'ouverture de la première section de français à la Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum en 1966. Bien que l'apprentissage du français soit présent dans certaines écoles privées ainsi que dans certaines écoles gouvernementales, il est principalement dispensé dans les universités. Actuellement, le nombre de départements de français dans les facultés des lettres et de pédagogie dépasse vingt. En outre, l'enseignement du français est également proposé dans les instituts français et les alliances françaises. Toutefois, il est important de noter que la majorité des apprenants de français langue étrangère au Soudan débutent leur apprentissage à l'université, en raison de la non-disponibilité de l'enseignement du français dans toutes les écoles du pays.

### **3. Comparaisons entre système phonétique arabe, français, bidja. :**

Nous commençons cette partie en étudiant la structure des phonèmes en arabe, puis en français et enfin en bidja. Cette tentative de comparaison vise à identifier les sons qui posent des problèmes à nos apprenants arabophones et Bidjaphone.

#### **3.1. La langue arabe :**

Selon (Blmachère R, Godefroy 1978, p : 11.) « La langue arabe est la langue parlée par les membres de la communauté arabe «sémitique» dont la branche septentrionale et orientale était ou est constituée par l'akkadien (ou assyro-babylonien), le cananéen, l'hébreu et les idiomes araméen » la langue arabe est un phénomène linguistique complexe, avec une riche histoire et une grande diversité régionale. La diglossie est un aspect important de la langue arabe contemporaine, qui doit être compris et maîtrisé par ceux qui souhaitent comprendre et communiquer efficacement dans cette langue. L'arabe est caractérisé par les diglossies, arabe classique et dialecte comme a montré Ferguson 1957, le concept de diglossie coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'il baptise «variétés» basse » et variétés haute » cité par (Calvet 2015, p : 35)

L'arabe classique est la langue du Coran et de la poésie préislamique, tandis que l'arabe dialectal varie selon les régions. L'arabe classique est considéré comme la forme originelle de la langue, tandis que les dialectes régionaux ont évolué au fil du temps. Les dialectes régionaux sont utilisés dans la communication quotidienne, tandis que l'arabe classique est davantage utilisé dans les domaines formels et littéraires. La diffusion du Saint Coran a joué un rôle clé dans la diffusion de la langue arabe dans le monde, renforçant son importance culturelle et spirituelle.

#### **3-2.La structure de l'arabe standard.**

La phonétique arabe a été abordée par les anciens grammairiens connus dans la linguistique arabe comme Sibawayhi, Ibn Ginni, as-Sirafi et Radia-din Astarābādi, qui sont d'anciens phonéticiens ayant étudié les sons de l'arabe. En fait, chaque langue est caractérisée par un système phonologique différent d'une langue à

l'autre. Selon Flesch 1990 p : 204), l'alphabet arabe se compose de vingt-huit lettres, auxquelles s'ajoute le hamza [، الهمزة âmzh~], qui est considéré comme une lettre à part entière. Parmi ces lettres, il existe quatorze consonnes qui n'ont pas d'équivalent dans le français standard. Il s'agit de الراء، الذال، الخاء، الحاء، الهمزة، التاء، الضاد، الطاء، الظاء، العين، الغين، القاف et الهاء et qui sont présentes dans la langue arabe moderne. En outre, la phonétique de l'arabe classique est caractérisée par une grande diversité que l'on ne retrouve pas dans les autres langues .

Les unités phonétiques arabes ne sont composées que d'une seule classe à savoir les ḥurūf Le ḥarf est le produit d'un maqṭa (lieu de coupure), sur le sawt (résonance émise par la poitrine), véhicule continument par le nafas (souffle) en ascension dans la gorge, Puis dans la bouche. Il y a un ḥarf partout où les organes articulatoires opposant ce maqṭa au sawt en mouvement .Il rajoute que ce qui constitue proprement le ḥarf est un son particulier (ğars), conséquence de l'appuiement des organes en ce lieu de maqṭa. Pour chaque maqṭa, un ġars, un ḥ

Certains phonèmes peuvent être considérés comme des fricatives ou des Occlusives : pour les premières, elles se produisent avec une friction pour les deuxièmes avec une occlusion totale du passage de l'air. On remarque, par exemple, que pour la production de la consonne [m], la fermeture s'effectue au niveau des lèvres et une constriction dans les fosses nasales. Le même processus se produit pour prononcer la consonne [n] avec une occlusion alvéolaire et une nasalisation. La vibrante [r] se réalise avec le battement de l'apex de la langue contre les alvéoles. La consonne [l] s'articule aussi l'apex de la langue contre les alvéoles et une ouverture latérale pour le passage de l'air .

La phonétique arabe est également influencée par les dialectes arabophones, notamment en ce qui concerne l'accent tonique, l'articulation du جيم jîm, du هاء حاء hâ', du ضاد dâd, etc. effectivement, Au Soudan, l'arabe peut varier de celui d'autres pays arabe. (Kinda Alshekh et al, 2004, p : 198,)

### 3.3. Le mode d'articulation :

Les ḥurūf et les phonèmes sont aussi catégorisés selon leurs traits articulatoires Sonore /sourde : D'après Bouguerra Cheddad (2011, p : 38), l'arabe contient des consonnes qui sont prononcées avec la vibration des cordes vocales, appelées "sonores", telles que [b, m, d, n, ḍ, z, ẓ, ġ, r, ġ, y, w, l, ḍ, ']. D'autres consonnes telles que [t, ṭ, ḥ, ḥ, s, š, š, ṭ, f, q, l, h] sont articulées sans vibration des cordes vocales, ce qui les rend "sourdes". Ainsi, Sibawayhi utilise le terme "mağhūra" pour indiquer la sonorité et "mahmūsa" pour la surdité. Mais Selon (J. Cantineau en 1960 p :55), les mağhūra sont des consonnes "pressées", c'est-à-dire produites avec une forte tension des organes au point d'articulation et sans souffle, tandis que les mahmūsa sont des consonnes "non pressées", produites avec une faible tension des organes et accompagnées d'un souffle qui correspond à une forte corrélation de pression, occlusive/ fricative:

»L'arabe aussi dispose de consonnes avec une totale occlusion de l'air par les organes phonatoires au niveau de la cavité buccale comme [b, d, t, m, n, ṭ, k, q, ' ] «occlusive» ; et une légère obstruction de l'air en produisant un bruit de friction par les articulateurs pour leurs réalisations comme [f, ḍ, ẓ, ṭ, z, s, š, ġ, š, ḍ, ġ, ḥ, ,h, h] «

fricatives ». Les sont occlusifs comme le son /b/ dans le mot (bab « باب ») (qui signifie "porte", et (kitab) qui signifie "livre. (كتاب) "

Et les sons fricatifs comme Le son /s/ : comme dans le mot "سلام" qui signifie "paix». Et le son /ʃ/ : dans le mot) "شمس" "shamas) qui signifie "soleil »

Le son /z/ : comme dans le mot « زيت » (zayt) qui signifie "huile" le son /ʒ/ : comme dans le mot « جميل » (Jamil). En ce qui concerne les sons nasaux. Les apprenants arabophones pourraient avoir des difficultés lors de la réalisation du phonème [ŋ] qui ne figure pas dans leur système phonologique. Il est moins fréquents dans la langue arabe, tels que /ŋ/ (comme dans le mot "mañgū" qui signifie "mangue") Ce phonème n'existe pas en arabe standard et ne correspond à aucun des phonèmes nasaux en arabe. Par conséquent, les apprenants arabophones peuvent avoir des difficultés à produire ce son ou à le distinguer des autres sont similaires. Cela est dû aux différences entre les systèmes phonologiques de l'arabe et du français, et nécessite une attention particulière lors de l'apprentissage du français. Il faut noter que l'arabe contient plusieurs phonèmes nasaux, mais les deux phonèmes nasaux les plus couramment utilisés sont /m/ et /n/ qui sont reconnu par Sibawayhi, cité par Bouguerra Cheddar, p : 38 « le phénomène de nasalisation ». Cependant, il y a d'autres phonèmes nasaux. Donc, pour être plus précis, on peut dire que l'arabe contient au moins quatre phonèmes nasaux différents.

### 3.4. Structure du français :

Le système phonétique français se compose de 26 lettres de l'alphabet latin, ainsi que de plusieurs lettres accentuées et de digrammes (combinaison de deux lettres qui représentent un son uniques). Le français qui fait entendre trente-six phonèmes Selon Dominique Abry et al, p 33. En français, il y a 17 consonnes. Ce système consonantique, qui a peu évolué, intègre cependant aujourd'hui une nouvelle consonne occlusive nasale, le [ŋ] que l'on trouve dans les mots d'origine anglaise avec le suffixe –«ING». Il est totalement intégré au français puisque des mots qui n'existent pas en anglais sont créés en français avec ce suffixe. Exemple : le caravaning. Donc, Les consonnes peuvent être prononcées de manière relativement différente en fonction de leur position dans un mot, par exemple «t» sera aspirée à la fin d'un mot mais pas au milieu. Aussi, l'articulation des sons peut variée en Sourd (non voisé) / sonore (voisé) : car la réalisation des deux séries de consonne est différente. Par exemple, Les voisées à savoir [b, d, g, v, z, ʒ, m, n, ɲ, l, R] sont produites avec une vibration des cordes vocales tandis que les sourds [p, t, k, f, s, ʃ] sont émises sans vibration .

La prononciation des consonnes explosive [p, b, t, d, k, g, m, n, ɲ] implique un blocage total du passage de l'aire au niveau de la cavité buccale (occlusion), suivi d'une explosion (libération soudaine de l'air) lors des dernières phases de l'émission du son. D'une autre côté, les consonnes constrictives [f, v, s, z, ʃ, ʒ, R, l] entraînent un rétrécissement du conduit vocal, ce qui fait que l'air qui s'échappe avec une forte pression provoque des frictions. En effet, il y a quatre lieux de resserrement : Au niveau des lèvres et des dents (les labiodentales), la lèvre inférieure vient s'appuyer sur les incisives supérieures. [F] : constrictives,



labiodentale, sourde le [v] : constrictive, labiodentale, sonore. Les consonnes occlusives nasales [m, n, ŋ] sont articulées en baisant le voile du palais pour permettre à l'aire de s'échapper par la cavité nasale. Le son produit est appelé son nasal ou son oralo-nasal/bucco-nasal .

Concernant le lieu de l'articulation, en fait, dans son livre sur la phonétique française. Dominique Abry et al. (2007, p. 34) ont décrit avec précision les différents lieux d'articulation des phonèmes. Concernant les occlusives, il y a quatre lieux de fermeture : pour les occlusives, il y a quatre lieux de fermeture. Au niveau des lèvres, la lèvre inférieure vient se passer sur la lèvre supérieure dans ce phonème [p] : occlusive, bilabiale, sourde et [b] : occlusive, bilabiale, sonore, [M] : occlusive, bilabiale, nasale. Au niveau des dents, la pointe de la langue vient toucher les incisives supérieures [t] : occlusive, dentale, sourde, [d] : occlusive, dentale sonore, [n] : occlusive, dentale, nasale. Au niveau du palais, le dos de la langue vient se presser contre le palais mou (vélaire) ou le palais dur (palatal) [k] : occlusive, vélaire, sourde, [g] : occlusive, vélaire, sonore, [ŋ] : occlusive, vélaire, nasale.

Pour le [l] : constrictive latérale, alvéolaire, sonore. Latérale car [l] : fermeture du passage de l'air au niveau des alvéoles par l'apex de la langue qui s'accompagne par une ouverture latérale qui permet à l'air de s'échapper librement.

Au niveau de la luette (les uvulaires), le dos de la langue vient toucher la luette. [R] : constrictive, uvulaire, sonore. Ce n'est plus une vibrante sauf dans le cas de « r » géminé, exemple : il mourrait car, [R] : fermeture partielle du conduit vocal avec intermittence pour permettre le passage de l'air de produire un battement de la racine de la langue. Le [R] est la consonne la plus grave du français. Le [s] est la consonne la plus aiguë du français.

Aussi le français possède plus 3 semi-voyelle / Consonnes qui sont classée

Les voyelles en français sont prononcées de manière relativement stable, bien qu'il y ait variations régionales. Concernant les deux consonnes [z, s] : le [s] est constrictive, alvéolaire, sourde et le [z] : constrictive, labiodentale, sonore, le phonème [ʃ] est constrictive, prépalatale, arrondie, sourde le [ʒ] : constrictive, prépalatale, arrondie, sonore.

### 3.5. Le bedja :

Dans le tableau ci-dessous, nous montrons le système phonétique de cette langue basé sur les travaux du linguiste David Cohen de 1988, cités par Mohamed Tahir Hamid en 2011, P : 351.

**Tableau 1 : système phonologique**

	1	2	3	4	5	6	7	8
Sourdes	F	T	ʈ	S	ʃ	K	k <sup>w</sup>	ʔ
Sonores	B	D	ɖ		(dʒ)	G	g <sup>w</sup>	
Nasales	M	N						
Latérales		l						
Vibrantes		R						
Continues					J		Z	H

Labiales ; 2. Apicales ; 3. Rétroflexes ; 4. apico-alvéolaires ; 5. palato-alvéolaires ; 6. Vélares ; 7. labio-vélares ; 8. Laryngales.

Il est intéressant de noter que le beja présente des variations accentuelles en raison de sa composition de plusieurs groupes ethniques. La variation de [dʒ] à [tʃ] et [g] chez les (Amar 'ar) peut également alterner avec la rétroflexe ɖ dans le lexique bedja (dʒiwʔ ór ou ɖiwʔ ! ór « homme honorable ») et dans les emprunts (adʒiin/adiin « pâte »). Cependant, les Bishaarayaab remplacent cette consonne par [d] (dábana pour dʒábana « Café »). En l'absence de pair minimale, le statut phonologique de [dʒ] est incertain. Cela signifie que l'utilisation de cette consonne peut varier selon le contexte et la région.

Et sans possibilité d'alternance (Gidʒdʒ été « vraiment »). L'éventuelle existence d'une « palato-vélaire » (notée s') dans Le dialecte arteiga est le résultat d'une erreur de lecture.

### 3-6.Types syllabiques :

Les types syllabiques les plus courants en beja sont CV, CV(V), C et parfois CV C. , Les suites de voyelles en beja peuvent être séparées par un glide ou, dans le cas Des voyelles brèves, former une diphtongue. Cohen a déterminé que la forme canonique de la syllabe est:

)»C) (,/h) V(V) (C) (t), les types syllabiques les plus courants étant CV, CV(V) C et parfois CV CT. Les suites de voyelles peuvent être séparées par un glide ou, pour les brèves, former diphtongue. Une syllabe peut être constituée d'une seule voyelle. Pour les occlusives labio-vélares, les correspondances intra-couchitiques indiqueraient qu'elles procèdent d'un état commun au moins à une partie du domaine» ibid.

### Tableau 2 : exemples des phonèmes de bedja :

1. Système de voyelle à cinq éléments	-/a/ saama (travailler)   -/e/ tenfa (elle a dormi)   -/i/ itto (ils sont venus)   -/o/ yoob (aujourd'hui)   -/u/ duk'a (déchirer)
2. Opposition de consonnes aspirées / non-aspirées	-Aspirée : /ph/ : phimi (monter)   -Non-aspirée : /p/ : pati (porte)   -Aspirée : /ph/ : phinni (monter)   -Non-aspirée: /p/ : pati (porte)
3. Opposition de consonnes rétroflexes / non-rétroflexes	-Rétroflexe : /t/ : tomor (aujourd'hui)   -Non-rétroflexe: /t/ : tara (chemin)
4. Tendance à la consonance	-Mot sans voyelle finale : kfl (dans)   -Mot avec voyelle finale : Klee (sortir)
5. Harmonie vocalique : /a/ et /o/ dans la même syllabe / /i/ et /e/ dans la même syllabe	-/a/ et /o/ dans la même syllabe : gorra (couper)   -/i/ et /e/ dans la même syllabe : seeteb (se taire)

### 4. La différence entre système phonétique français et bidja :

Le système phonétique du français et du bedja sont différents en terme de sons, de phonème et de leur organisation dans la langue .Voici quelques différences importants entre les deux langues:

l- sons : le français et le bedja ont des sons différents. le français a des sons tels que [p][t][k][b][d][g][m][n][l][r][j][w][s][z][ʒ][ʃ][ʒ][f][v][ʧ][i][y][e] [ø] [ɛ][œ][a] [ɑ] [ɔ][u][o] [ə]etc .

Le Beja, quand à lui, a des sons tels que [p][t][k][b][d][g][m][n][l][r][j][w][s][z] [ʃ][h][b] [ç] [d][dʒ] [tʃ] [kw][qw][bw][mw][nw] [w] [ gw][pw][ tw][k][g].  
Titre de cinquième niveau:

-2phonème: les langues ont des phonèmes, qui sont des unités sonores distinctives qui permettent de distinguer les mots dans une langue. Le français a des phonèmes tels que /p/t/k/b/d/g/, m/n/l/B/ j/, /w/, s/, /z/, /ʃ/, ʒ/,/f/,v/,i/y/e/,ø/,ɛ/, œ/,a/,/ α/,c/,u/,o/,/ ə/.

Le bidja a des phonèmes tels que /p/,t/,k/ ,b/,d/,g/,m/,n/,/p/ /r/,/j/w/ ,s/,z/,/ʃ/,/ʒ/,/h/,/r/,/[ç],/d/,/tʃ/,/dʒ/,/kw/,/qw/bw/mw/,nw/,/rw- /r/ /w/,/gw/,pw/,tw/,/k/,/p/,t/,tw/k/gw/,/g/.

Organisation des phonèmes : Les langues organisent leurs phonèmes de manière différente. Le français a une organisation complexe des voyelles et des consonnes, qui comprend des distinctions, telles que la nasalité et la longueur des voyelles. En revanche, le Beja a une organisation plus simple, avec un système de voyelles et de consonnes plus limité et une forte présence de consonnes vélarisées. Le système vocalique de la langue bidjaphone du français est différent dans plusieurs aspects.

Tout d'abord, le nombre de voyelles est différent. Le bidja possède généralement cinq voyelle : /i/, /e/, a/, o /et /u/, tandis que le français en possède douze : i/y/, u/e/, /ɛ/, / œ/, /ɔ/a/, α/, ε/, / œ/et /ɔ./

Ensuite, la différence la plus notable entre les deux systèmes vocaliques est la quantité vocalique, c'est –à– dire la durée de la prononciation des voyelles. Le Bidjaphone fait une distinction entre les voyelles longues et courtes, tandis que la française voyelle peut varier selon sa position dans un mot .Elle peut être prononcé différemment dans le «livre» et «la limite », bien qu'elle soit écrite de la même manière. En revanche, en bidja, la prononciation des voyelles est généralement plus stable et ne varie pas autant selon le contexte.

Ensuite, la différence la plus notable entre les deux systèmes vocaliques est la quantité vocalique, c'est – à – dire la durée de la prononciation des voyelles .Le bidja fait une distinction entre les voyelles longues et courtes tandis que le français ne fait pas cette distinction.

Enfin, la prononciation des voyelles peut varier selon le contexte dans lequel elles se trouvent. Par exemple, en français, la prononciation de la voyelle «e» peut varier selon sa position dans un mot. Elle peut être prononcée différemment dans «le livre » et «la lime», bien qu'elle soit écrite de la même manière. En revanche, en bidja, la prononciation des voyelles est généralement plus stable en ne varie pas autant selon le contexte. En somme, les différences entre le système vocalique de la langue bedja et du français sont nombreuses et concernent le nombre de voyelle, la quantité vocalique et la prononciation des voyelles selon le contexte.

#### 4.1. Comparaison entre d'intonation, rythme du français, arabe et bedja :

Ce paragraphe propose une comparaison entre la langue française et les langues arabes et bedja en se concentrant sur les éléments suprasegmentaux tels que le rythme, l'intonation et la prosodie.

Les éléments suprasegmentaux sont des caractéristiques de la parole qui s'appliquent à des segments de mots entiers, comme des syllabes, des mots ou des phrases. Ces éléments incluent l'intonation, le rythme, le stress et la durée.

«Le recours aux éléments prosodiques ne favorise pas seulement la structuration expressive du sujet communicant dans tout ce que ce processus complexe comporte de relation avec le biologique (expression corporelle Le cognitif (accès au sens) ou l'affectif : du point de vue phonétique, on peut dire que la prosodie constitue en quelque sorte la forme globale dans laquelle se moulent les phonèmes.).» (Raymond Renard, 2002, P : 15.)

En arabe l'intonation peut changer complètement le sens d'un mot ou d'une phrase Par exemple, les mots "ماذا" (mādhā) et مدى (madá) se prononcent de la première est un pronom interrogatif qui signifie "quoi", tandis que le deuxième est un nom commun qui signifie «durée". C'est l'intonation qui fait la différence entre ces deux mots.

Il faut noter que, en arabe soudanais, l'intonation peut complètement changer le sens d'un mot ou d'une phrase, tout comme en arabe standard. Cependant, il peut y avoir des différences régionales dans la prononciation et le rythme de la parole en arabe soudanais. Par exemple, la prononciation des consonnes peut varier selon les dialectes, et le rythme peut être différent selon les locuteurs et les contextes.

Intonation en français : en français, l'intonation peut aussi indiquer des nuances de sens. Par exemple la phrase "tu vas bien " peut être prononcée avec une intonation montante pour poser une question, ou avec une intonation descendante ou de l'empathie. Durée des voyelles en arabe : en arabe, il y a une distinction entre les voyelles courtes et longues qui ont une durée différentes .Par exemple, le mot ) "كتاب«Kītab) qui signifie «livre a une voyelle longue .Cette distinction de durée des voyelles peut affecter le rythme et le stress des mots

Alternance des voyelles accentuées et non accentuée en français. Par exemple, le mot "préférer " a une syllabe accentué sur la deuxième syllabe "fé" tandis que le mot "préférable " a une syllabe"ra".Cette alternance peut affecter la prosodie et la musicalité de la langue.

#### 4.2. Les éléments supra segmentaux de bedja :

Les éléments suprasegmentaux du bidja sont tout à fait différents de ceux du français au niveau de l'accent tonique, de l'intensité et du rythme. La langue beja est une langue tonale, ce qui signifie que l'accent tonique joue un rôle important dans la communication de sens. Il y a deux tons principaux en beja : un ton bas. L'accent tonique tombe généralement sur la première syllabe du mot par exemple, a-Marée haute : hoŋá

b-Marée basse : hoŋa

2.Intensité: L'intensité se réfère à la force de la voix utilisée pour prononcer un son ou une syllabe. En Bidja, l'intensité est utilisée pour distinguer certains mots

et pour marquer l'accentuation, exemple : anis (heureux) prononcé avec une forte intensité par rapport à anis (cumin.)

3-Rythme : le rythme est la manière dont les sons et les syllabes sont organisées dans la parole, en Bidja, le rythme est généralement régulier, avec des syllabes de longueur similaire. Cependant, il y a des exceptions à cette règle, et le rythme peut varier en fonction du contexte linguistique par exemple, yarrá (casser) et warrá (tourner) ont la même longueur de syllabe et un rythme régulier. En somme, l'accent tonique, l'intensité et le rythme sont des éléments suprasegmentaux importants de Bedja qui contribuent à la communication de sens et à la prosodie de la langue.

### **5. Le rôle de la langue maternelle sur l'apprentissage D'une langue étrangère :**

La question du rôle de la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère demeure une préoccupation majeure pour les chercheurs, les linguistes, les didacticiens et autres experts du domaine. En effet, il est indéniable que la langue maternelle peut avoir un impact considérable sur le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. Les apprenants peuvent être confrontés à des différences structurelles, de prononciation, de vocabulaire et culturelles qui peuvent s'avérer être des obstacles à l'apprentissage. De plus, les lacunes dans les apprentissages précédents et un manque de motivation peuvent également affecter négativement la capacité d'un individu à maîtriser une langue étrangère.

Il est donc impératif que les enseignants prennent en compte ces défis afin de mieux accompagner les apprenants dans leur parcours d'acquisition linguistique. Il convient ainsi de travailler en étroite collaboration avec les apprenants pour surmonter ces obstacles et améliorer leur compétence en langue étrangère. Il est également important de souligner que les méthodes d'enseignement doivent être adaptées en fonction du profil de chaque apprenant, en vue de maximiser leur potentiel d'apprentissage.

Comme a montré Kinda Chehk et al dans leur article, (2004, p : 199) La première tentative, véritablement organisée de prise en compte des relations entre la langue maternelle et la langue étrangère dans l'apprentissage de cette dernière a été élaborée notamment par les linguistes Fries et R. Lado à la fin des années 40 et dans les années cinquante. Ceux-ci ont été appelés, à la suite, fondateurs de la théorie de l'analyse contrastive.

En somme, cette théorie est une approche qui permet de mieux comprendre les différences entre la langue maternelle et la langue étrangère et de concevoir un programme d'enseignement adapté pour aider l'apprenant à acquérir des compétences linguistiques en langue étrangère.

«Notons que les relations entre la langue première, langue de l'apprenant et la Langue étrangère est appréhendées au moyen de la notion d'interférence qui Intervient lorsque l'apprenant fait référence au système langagier de sa langue maternelle dans plusieurs domaines à savoir phonologique» (ibid.)

#### **5.1. Les contraintes de prononciation :**

Les contraintes phonétiques se réfèrent aux difficultés que les apprenants peuvent rencontrer lorsqu'ils essaient de prononcer correctement les sons et les intonations d'une langue. Ces difficultés peuvent être liées à plusieurs facteurs, notamment les différences de sons entre la langue maternelle et la langue cible : Certaines langues ont des sons qui n'existent pas dans d'autres langues, ce qui peut rendre la prononciation difficile pour les apprenants. Les différences d'intonation et de rythme : Les langues ont des modèles d'intonation et de rythme différents, qui peuvent affecter la façon dont les mots sont prononcés et compris. Les apprenants peuvent avoir des difficultés à s'adapter à ces modèles lorsqu'ils apprennent une nouvelle langue. Les contraintes de prononciation sont un obstacle commun, particulièrement lorsque les systèmes phonologiques de deux langues en contact, comme l'arabe, le bedja et le français, diffèrent considérablement sur ce plan. Chaque langue possède son propre système de phonèmes, qui varient en termes de production, d'audition et de transmission, et qui sont classés en consonnes et en voyelles.

#### **6. Méthodes de corrections phonétiques :**

La phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les sons du langage humain. Elle est importante car elle permet de comprendre la production et la perception des sons dans différentes langues, ce qui est crucial pour l'apprentissage des langues étrangères et pour la communication interculturelle.

Guimbetière (2012) affirme que la phonétique a commencé à être enseignée dans les langues étrangères dans les années 1880-1890, suite à l'invention de l'API. À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'enseignement des langues étrangères a accordé plus d'importance à l'expression orale plutôt qu'à l'apprentissage de la grammaire et des textes littéraires, ce qui a contribué à l'essor de la discipline de la phonétique (Howatt, 1984, cité Hillary Mulama (2013, p. 12). De cette époque, l'importance de l'enseignement de la phonétique commence son importance de plus en plus

Léon (1976) affirme que l'enseignement de la phonétique doit être intégré à la classe de langue compte tenu du fait que cette discipline a ses exigences, non seulement pour les débutants mais à tous les stades. La phonétique a également dominé les courants méthodologiques des années 40 et 60, en particulier à travers la méthode audio-orale qui est née aux États-Unis à cette époque. Cette méthode a mis l'accent sur l'enseignement de la prononciation et a été adoptée par de nombreux enseignants de langues étrangères à travers le monde. Avec l'arrivée de la méthode Structuro-Globale-Audiovisuelle (SGAV) en Europe, la consolidation de l'enseignement de la prononciation s'est poursuivie. La SGAV était une méthode innovante qui combinait des éléments de la méthode audio-orale et des techniques audiovisuelles pour enseigner la langue cible aux apprenants. Elle a également mis l'accent sur l'importance de la prononciation et de l'expression orale dans l'apprentissage des langues Borrell (1993) affirment que, pour les personnes apprenant une langue étrangère, l'aspect phonétique de la langue, comprenant les sons, l'intonation et le rythme, est cruciale à comprendre en premier lieu. Selon Borrell, la compréhension de ces éléments phonétiques est essentielle pour un apprentissage efficace d'une langue étrangère. (Borrell, 1993, p. 43-55).

Il existe plusieurs théories de phonétique et phonologie qui peuvent être utilisées pour la correction phonétique en classe de FLE (Français Langue Étrangère), mais voici deux approches courantes:

L'approche phonétique articulatoire : L'approche phonétique articulatoire prédominait jusqu'aux années 70 et se concentrait sur les mouvements physiques nécessaires pour produire les sons de la langue française. Elle repose sur l'idée que la correction phonétique consiste à aider les apprenants à comprendre comment positionner leur langue, leurs lèvres et leur gorge pour produire les sons corrects. Les enseignants peuvent utiliser des illustrations anatomiques pour montrer aux apprenants où se trouvent les organes impliqués dans la production des sons et comment les utiliser correctement. Les enseignants peuvent également fournir des exercices de prononciation ciblés pour aider les apprenants à améliorer leur prononciation des sons spécifiques.

L'approche phonologique : cette approche se concentre sur les schémas sonores et les règles de la langue française. Elle repose sur l'idée que la correction phonétique consiste à aider les apprenants à comprendre les modèles sonores de la langue française et à utiliser ces modèles pour produire des sons corrects. Les enseignants peuvent utiliser des activités de reconnaissance et de production de schémas sonores pour aider les apprenants à comprendre les règles de la phonologie française et à les appliquer à leur prononciation. Jakobson et Morris Halle ont commencé à travailler ensemble dans les années 1940 et ont collaboré pendant plusieurs décennies pour créer la phonologie générative. La méthode proposée consiste à soumettre aux apprenants des exercices d'opposition entre deux ou plusieurs phonèmes, où les élèves écoutent et répètent des listes de mots dans lesquelles un seul phonème est modifié, entraînant ainsi un changement de sens, comme dans les exemples Rouge / Gouge , Porte / Forte, Pain / Bain .

Et de plus, l'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde avec la phonétique verbo-tonal qui est en effet une méthode d'enseignement de la musique qui met l'accent sur l'écoute active et la répétition de motifs musicaux pour développer la sensibilité auditive et la justesse des apprenants. Cependant, elle n'est pas une méthode spécifiquement conçue pour l'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde avec la phonétique verbo-tonale. Bien que certaines des compétences acquises grâce à la méthode verbo-tonale, telles que la reconnaissance et la reproduction de sons, pourraient être utiles dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Aussi, l'apprenant doit poursuivre son étude en langue étrangère sans aucun obstacle. C'est pourquoi il est nécessaire l'enseignant doit faire le recours à la langue maternelle à fin d'appliquer l'analyse contrastive de Lado 1957, dont le titre linguistique (Accros culture, Lado ,1957) ses principes sont le recours à la langue première dans l'apprentissage des langues secondes ou étrangère sous l'angle des notions de transferts et «d'interférence». Ainsi, Analyse de l'inter langue c'est l'une de l'analyse indispensable qu'on doit s'en intéresser dans une classe hétérogène «Selinker» (1974)

En somme, une étude comparative entre ces langues peut aider à mieux comprendre les défis et les avantages liés à l'apprentissage du français pour les apprenants ayant l'arabe ou le bedja comme langue maternelle.

L'utilisation de la méthode contrastive en classe de français langue étrangère (FLE) est essentielle pour aider les apprenants soudanais à mieux comprendre les différences et les similitudes entre leur langue maternelle et le français, et pour surmonter les difficultés phonétiques. En se basant sur une analyse contrastive de la langue maternelle et de la langue cible, les enseignants peuvent identifier les erreurs les plus fréquentes commises par les apprenants soudanais lorsqu'ils apprennent le français, et ainsi élaborer des stratégies d'enseignement spécifiques pour corriger ces erreurs et améliorer la qualité de l'apprentissage.

### **Conclusion :**

Finally, L'étude comparative entre l'arabe et le bedja en tant que langues maternelles des apprenants et le français en tant que langue étrangère met en évidence les différences et les similarités dans la structure phonologique entre ces langues. Bien que l'arabe et le bedja soient des langues sémitiques, leur structure phonologique est assez différente, ce qui peut rendre l'apprentissage du français plus difficile pour les apprenants qui ont ces langues comme langues maternelles. C'est pourquoi, l'enseignement - apprentissage du FLE, dépend plusieurs facteurs didactiques et méthodologiques. Afin de développer le processus de l'acquisition de cette langue en particulier de niveau en compétence de communication. En somme, une étude comparative entre ces langues peut aider à mieux comprendre les défis et les avantages liés à l'apprentissage du français pour les apprenants ayant l'arabe ou le bedja comme langue maternelle.

Notons que notre étude comparative se concentre sur l'analyse des différences de structure phonétique entre ces langues, afin de mieux comprendre les caractéristiques phonétiques de chacune d'entre elles. Cette analyse pourrait contribuer à la classification des phonèmes en fonction de leur opposition phonémique. Dans cette optique, nous cherchons à proposer des méthodes de correction phonétique adaptées aux apprenants de ces langues. Ces recommandations pourraient aider les enseignants à mieux cibler les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer les apprenants en termes de prononciation

### **Références bibliographiques :**

Livres :

- 1- Borrell, A. (1993). Le rôle de la phonétique en classe de langue seconde et/ou étrangère. Travaux de didactique du FLE, (31), 43-55
- 2-Laborderie, N. (2015). Précis de phonétique historique (2ème éd.). Paris, France : Armand Colin
- 3-Léon, P. & M. (1976). Introduction à la phonétique corrective. Paris, France : Hachette-Larousse
- 4-Siouffi, G., & al. (2012). 100 fiches pour comprendre la linguistique (4ème éd.). Bruxelles, Belgique : Bréal



- 5-Dubois, J., & al. (1973). Dictionnaire de linguistique. Paris, France : Larousse
- 6-Blachère, R., & Gaudefroy-Demombynes, M. (1978). Grammaire de l'arabe classique. Paris, France : G. P. Maisonneuve et Larose
- Calvet, L.-J. (2015). Que sais-je ? La sociolinguistique (8ème éd.). Paris, France : .Presses Universitaires de France
- 7-Abry, D., & al. (2007). La phonétique, audition, prononciation, correction. Techniques et pratiques de classe. Paris, France : CLE international
- 8-Saussure, F. de. (1916). Cours de linguistique générale (Éd. T. de Mauro, Postface de L. Riedinger). Paris, Franc
- 9- Flèisch, H. (1990). Traité de philologie arabe (T. I). Beyrouth, Liban: Dar .ElMachreq
- Thèses:
- 10-Cheddad, B. (2011). Contribution de la phonétique à l'enseignement/apprentissage du français dans le cycle primaire (Thèse de doctorat). Université de Constantine, Algérie
- 11-Hillary Mulama (2013). Difficultés liées à la prononciation du français au Kenya : le cas des apprenants des écoles secondaires des comtés de Nairobi et Bungoma. Thèse de doctorat, Université de Kenyatta, Kenya, sous la direction de .Dr. Milcah M. Chokah et Dr. Vincent, p. 36
- Articles :
- 12-Mohamed-Tahir Hamid Ahmed, J. Bussutil, & A. Beyraube (2011). Le Beja .dictionnaire des langues. In PUF (Eds.), Banvin (pp. 362-268
- 13-Elamin Y. (1979). Le statut de l'enseignement du français au Soudan (Thèse de .doctorat). Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris
- 14-Elshekh, K. (2004). Divergence et convergence entre l'arabe et le français : Une étude contrastive. Tishreen University Journal for Studies and Scientific Research- Arts and Humanities Science Series, 26(2), 198

15-كمال محمد عبد الله (2015)، أفكار كتابية لغة البجا بالحرف العربية، مجلة الإشعاع –العدد الخامس ،  
جامعة طاهر مولاي سعيدة الجزائر